

Gestion actif-passif

Quelle approche de mesure du risque de taux ?

La gestion du risque de taux ne consiste plus à mesurer l'impact de la variation sur la marge d'intermédiation, mais à définir les limites exprimées en montant de fonds propres destinés à couvrir les risques, tant pour le portefeuille de trading que pour les encours de prêts et emprunts à la clientèle. Reste à définir de nouveaux indicateurs ad hoc.

DÉVELOPPER SA POSITION concurrentielle dans un environnement économique en mutation perpétuelle, subir la nouvelle réglementation européenne sur les services d'investissement conduisant le transfert de l'épargne bancaire des comptes à vue vers les OPCVM, peut entraîner pour la banque la chute de sa marge d'intermédiation. Parallèlement, l'accentuation de la pression réglementaire peut, dans certains cas, limiter le développement commercial de l'établissement.

Comment piloter la marge d'intermédiation et la valeur économique de la banque dans un tel environnement et assurer à la fois un suivi des indicateurs de pilotage de la rentabilité et des risques afin d'ajuster la stratégie financière, la politique d'investissement ainsi que la politique commerciale de la banque ? Quels sont, enfin, les types d'indicateurs de mesure du risque de taux adaptés à la situation actuelle ?

L'ÉVOLUTION DES TÂCHES DU GESTIONNAIRE ACTIF-PASSIF

Le besoin périodique du gestionnaire actif-passif consiste à piloter la marge, surveiller l'impact

de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de la banque ainsi que le choix des modalités de couverture des expositions.

Pendant, les tâches du gestionnaire actif-passif doivent, aujourd'hui, évoluer pour les raisons suivantes : la nouvelle réglementation bancaire de Bâle II exige de considérer tous les types de risques et de les mesurer. Elle recommande, à cet effet, l'utilisation d'une méthodologie du type VaR (*value-at-risk* : valeur en risque) afin de permettre la mise en place d'un système de limites d'allocation de fonds propres économiques.

La considération de tous les types de risques implique l'évaluation de l'assiette du risque de taux pour le portefeuille bancaire, auparavant réservée au seul portefeuille de négociation. Cette évaluation reste un exercice difficile parce qu'elle est liée parfois à l'analyse comportementale de la clientèle, ce qui la rend incertaine et probable.

À l'instar des risques liés aux opérations de marché, c'est-à-dire les opérations relevant du portefeuille de négociation, les banques s'accordent sur l'utilisation d'un indicateur standard appelé VaR pour mesurer leurs expositions.

Quant à la mesure du risque de taux, dans une optique de gestion du bilan, aucun consensus ne se dégage et le gestionnaire est face à plusieurs indicateurs et méthodologies de mesure.

RÉVISER LES INDICATEURS CLASSIQUES DE MESURE DE RISQUE DE TAUX

De par ces constats, le gestionnaire actif-passif doit désormais être en mesure de réviser les indicateurs classiques de mesure du risque de taux (impasse de taux, VAN, etc.), de réfléchir aux nouveaux indicateurs à mettre en place pour être conforme à l'exigence réglementaire de Bâle II et de sophistication certains indicateurs actuels pour répondre à une approche croisée comprenant des modèles de taux d'intérêt non déterministes, des modèles statistiques comportementaux et de calcul actuariel.

Par conséquent, ce gestionnaire sera confronté, d'une part, à un problème de choix et de mise en place des indicateurs de pilotage et de mesure, et d'autre part, à une problématique liée à la gestion opérationnelle du risque de taux.

Consciente du problème lié à la multiplicité des indicateurs de mesure et la diversité des méthodologies, la direction générale prête un intérêt certain à tous les indicateurs susceptibles de la guider dans le pilotage du bilan avec cependant une certaine prudence. En effet, multiplier les indicateurs engendre un travail de communication, un choix de périodicité et de contenu du *reporting*, etc.

Préconiser dans l'absolu, une



MAJDI CHAABOUNI

Responsable de la practice risk management

Headstrong

approche de mesure du risque de taux au lieu d'une autre, n'est pas très judicieux. Ce choix dépend généralement de la nature, du type d'activité et de la structure financière de la banque. En effet, le choix d'indicateurs de mesure de risque de taux porte, pour une banque commerciale, sur des indicateurs permettant l'analyse de la marge commerciale et le résultat : on parle d'impasse de taux ou *gap*, de la méthode de la marge nette d'intérêt prévisionnelle. De leur côté, les banques de marché ont tendance à se concentrer sur des indicateurs qui touchent leurs valeurs de marché compte tenu du fait que les portefeuilles sont détenus à court terme en attente de réalisation de plus-values.

LA MESURE DU RISQUE DE TAUX A CHANGÉ D'OBJECTIF

Néanmoins, récemment, la mesure du risque de taux a changé d'objectif : il ne s'agit plus de mesurer l'impact de la variation de taux sur la marge d'intermédiation ou sur la valeur nette de la banque (VAN). La gestion du risque consiste désormais à définir les limites dans l'intervention des opérations, ainsi que les limites exprimées en montant de fonds propres destinés à couvrir ces risques, que ce soit pour le portefeuille de négociation (ou activité de *trading*) ou pour le portefeuille bancaire (portefeuille contenant principalement les encours de prêts et d'emprunts à la clientèle).

Par définition, la gestion du risque de taux consiste à ajuster l'exposition de la banque en fonction de l'objectif de la rentabilité et les limites de risques acceptées (ou VaR). Dans cette logique, la méthodologie du type VaR est une unité de mesure commune qui permet de comparer les opérations de façon identique et de fixer les limites de risque aux différentes activités de la banque, non plus en valeur d'engagement ou de valeur nominale, mais d'après les risques de pertes (VaR) en fonds propres. Ces limites permettent, à la fois, une mesure décentralisée du risque et de la performance et un pilotage du risque de taux global.

D'ailleurs, la méthodologie du type VaR est un concept central que retiennent aujourd'hui les autorités réglementaires pour la définition de nouvelles règles prudentielles telles que l'accord Bâle II.

LES MÉTHODOLOGIES DU TYPE VaR PERMETTENT D'ATTEINDRE CE NOUVEL OBJECTIF

Dorénavant, les stratégies bancaires tendent à lier la rentabilité exigée et l'allocation optimale des fonds propres en tenant compte de tous les types de risques pour toutes les activités. C'est ainsi que la notion de valeur en risque (VaR) permet une véritable gestion stratégique du risque de taux, en associant pour toute activité, un rendement et un risque.

En effet, la valeur en risque correspond à une perte exceptionnelle (*unexpected loss*) qui ne peut donc pas être prise en compte dans la tarification des produits et des services de la banque. Cette perte exceptionnelle devra être couverte, non pas par un prélèvement sur la marge commerciale, mais plutôt par une imputation sur les fonds propres.

DES MODÈLES SIMPLISTES AUX PLUS SOPHISTIQUÉS

En conclusion, afin de mettre en place cette méthodologie de mesure, il est important que le gestionnaire actif-passif soit conscient des hypothèses, parfois simplistes, utilisées pour construire ses modèles de mesure du risque de taux du bilan (Gap, VAN, ...). Il doit être aussi capable de considérer des indicateurs de mesure sophistiqués afin de prendre en compte les spécificités de certains instruments financiers complexes. Il doit enfin considérer le fait que les indicateurs qu'il va utiliser emploient une trajectoire des taux d'intérêt non déterministe (trajectoire de taux stochastique). C'est à partir de là qu'il peut élaborer des indicateurs de mesure de type *earning-at-risk* permettant de déterminer la part en pourcentage de la marge couverte qu'il accepte de perdre dans seulement x % des cas, ou aussi la valeur économique de ses fonds propres en utilisant l'indicateur *value-at-risk*. ■